



CENTRE CULTUREL ET SCIENTIFIQUE DE RUSSIE A BRUXELLES

FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS COLLECTIFS DE RUSSE

COURS SPÉCIALISÉS

ETAT CIVIL

Civilité : M. Mme

Nom Prénom.....

Date de naissance Profession.....

Adresse.....

Ville CP E-mail.....

Téléphone: domicile portable bureau

FORMATION

Combien de temps l'avez-vous étudié ?

Dans quel établissement ?

Si vous êtes étudiant au Centre de culturel et scientifique de Russie, indiquez :

- le niveau de votre groupe de l'année précédente.....
- le jour et les horaires de votre formation
- le nom de votre professeur

CHOISISSEZ LE COURS SOUHAITÉ

« **Pratique du russe parlé** » octobre 2018 - juin 2019 100h

LUNDI 18h10–20h50 3h (1 fois)/semaine

« **Club littéraire** » octobre - décembre 2018 15h

LES VENDREDIS 12/10, 26/10, 9/11, 23/11, 7/12 18h10–20h50 3h (1 fois)/semaine

« **Russe des affaires intensif** » octobre 2018 - mai 2019 88h

MARDI/JEUDI 19h00–21h00 4h (2 fois)/semaine

« **Histoire et culture russes** » octobre 2018 - juin 2019 100h

JEUDI 18h10–20h50 3h (1 fois)/semaine

Pour quelle raison étudiez-vous le russe ? Professionnelle Privée

Pourquoi apprendre le russe ?.....

.....

RÈGLEMENT

Dès réception de la fiche d'inscription dûment remplie et signée et du document «Conditions de participation» signé, le secrétariat vous enverra les coordonnées bancaires pour le virement.

Lu et approuvé Signature*

*En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation aux Cours de russe.



CENTRE CULTUREL ET SCIENTIFIQUE DE RUSSIE A BRUXELLES

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COURS DE RUSSE

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1.1 Un candidat qui s'inscrit aux cours du CRSC doit être âgé d'au moins 18 ans.
- 1.2 La direction se réserve le droit de supprimer certains cours en fonction du nombre d'inscrits et selon la session. Durant une formation, la direction peut être amenée à remplacer, ré-affecter, l'enseignant en charge de la formation, de manière occasionnelle ou définitive.

2. FRAIS ET MODE DE PAIEMENT

- 2.1 Les frais d'inscription sont à régler par virement. En cas de virement, le paiement devra être effectué dans les délais fixés. Si le montant n'est pas réglé dans sa totalité dans les délais impartis, le candidat perd tout droit de participation aux cours.
- 2.2 La participation aux cours n'est possible que si le règlement a été effectué dans sa totalité lors de l'inscription.
- 2.3 Les tarifs sont contractuels. Ils sont régulièrement actualisés sur le site Internet du CRSC et dans la brochure des cours.
- 2.4 Le matériel pour les cours et les frais des tests de langue ne sont pas inclus dans le tarif du cours.

3. INSCRIPTION

- 3.1 L'inscription se fait sur place au CRSC (7, rue Lesbroussart, 1150 Ixelles) ou par e-mail (pour les nouveaux candidats sans connaissances préalables de la langue russe, ou, en cas de réinscription), avant le début des cours.
- 3.2 L'inscription est effective si le dossier contient:
 - une fiche d'inscription dûment remplie et signée,
 - le document «Conditions de participation» signé;
 - une confirmation du virement (après la confirmation indiquant que le groupe est formé).
- 3.3 L'évaluation du niveau se fait pour les non-débutants, elle est déterminée par un test effectué lors de l'inscription.
- 3.4 L'inscription aux cours particuliers aussi que pour entreprises, organisations et institutions est possible tout au long de l'année.

4. ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- 4.1 Si l'annulation de l'inscription du candidat intervient au plus tard 3 jours ouvrables avant le début du semestre, les frais de cours sont intégralement remboursés exceptés les 40€ de frais administratifs.

- 4.2 Passé ce délai, aucun remboursement n'est possible.
- 4.3 L'annulation doit se faire par écrit (courrier ou courriel), le cachet de la poste faisant foi et déterminant la date d'annulation.
- 4.4 L'absence de participation aux cours collectifs ne donne lieu à aucun remboursement, remise ou report des cours sur une autre période scolaire.

5. RÉPARTITION PAR NIVEAU

- 5.1 La répartition par niveau se fait en fonction du résultat du test d'évaluation du CRSC.
- 5.2 Pour nos cours de russe fondamental (100h), le nombre d'élèves est compris entre 6 et 12. Si le nombre minimum d'élèves n'est pas atteint pour l'ouverture d'un groupe (le nombre d'élèves minimum requis est de 6 personnes), le CRSC se réserve le droit d'annuler le cours prévu ou organiser les cours d'un format «mini» (les groupes de 4-5 personnes sont considérés comme les «mini-groupes» et nombre d'heures sera réduit à 65 et 70 respectivement.). Les candidats qui choisissent un cycle incomplet de formation ne sont pas pris en compte dans le nombre total d'étudiants.
- 5.3 L'inscription aux cours doit se faire le plus tôt possible afin d'éviter l'annulation de ces cours.
- 5.4 Les candidats qui choisissent un cycle incomplet doivent être inscrits pour un minimum de 30 heures de formation (10 cours consécutifs); une période de formation est calculée individuellement.

6. ATTESTATIONS DE FRÉQUENTATION

- 6.1 Les attestations de participation ne sont délivrées qu'aux élèves ayant assisté à un minimum de 70% des heures de cours.

7. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

- 7.1 Les informations contenues dans la fiche d'inscription nous sont nécessaires et elles sont strictement réservées à l'usage interne.

8. CAS DE FORCE MAJEURE

- 8.1 Le CRSC n'est pas responsable de l'arrêt de ses services en cas de force majeure (tels que des catastrophes naturelles, incendie, inondations, ordres émanant des autorités ou toute autre situation échappant au contrôle des parties contractantes).